

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE MINIMES U16
AULNAY-SOUS-BOIS (93)
DIMANCHE 21 JUIN 2026

1- QUALIFICATIONS

Date limite de réalisation des performances : dimanche 7 juin 2026

La réunion de qualification se tiendra le mardi 9 juin 2026. Une liste d'athlètes qualifiables par catégorie sera publiée à partir du mercredi 10 juin 2026 sur le site internet <http://lifa-athle.fr>.

Les clubs devront confirmer la présence de leurs athlètes jusqu'au mardi 16 juin 2026 à 23h59.

Pour chaque épreuve, les qualifications se feront au bilan au soir du lundi 8 juin 2026

Attention : les performances devront être réalisées dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées, il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

Seront qualifiés par sexe :

- 49 athlètes sur 80m
- 42 athlètes sur 80m haies (F)/100m haies (M)
- 30 athlètes sur 120m
- 25 athlètes sur 200m haies
- 24 athlètes sur 1000m
- 16 athlètes sur 2000m (Performances Planchers 8'00'' filles et 7'00'' garçons)
- 16 athlètes sur tous les concours
- 18 équipes de relais 4 x 60m (Fille, Garçon et mixte)
- 15 athlètes sur 3000m marche (Performances Planchers 22'00'' filles et 21'30'' garçons)

Attention : un athlète ne sera autorisé à participer qu'à un seul relais.

Limitation du nombre d'épreuves : Au maximum 4 épreuves (Relais non compris) par athlète dont pas plus de deux courses, l'une des deux devant être inférieure ou égale à 200 m.

2- CONFIRMATIONS

Les clubs devront confirmer la présence de leurs athlètes avant le mardi 16 juin 2026 à 23h59 sur le site internet : <https://www.lifa-athle.fr/>.

La liste définitive des qualifiés sera publiée le mercredi 17 juin 2026.

Attention : tout forfait non justifié après la date limite de confirmation sera facturé par la ligue conformément à la circulaire financière.